



Un lieu d'échanges

Club inter-entreprises
sur les stratégies et
politiques de mobilité
internationale

Nous contacter

12 rue Christophe Colomb
75008 Paris

cindex.cindex@total.com
Tél : +33 1 53 67 70 74
www.cindex.fr

Le Cindex (Centre Inter-entreprises de l'Expatriation) est un lieu privilégié d'échanges et de partage des bonnes pratiques sur les stratégies et les politiques de mobilité internationale des grands groupes européens, de dimension internationale. Chaque membre bénéficie de l'expérience des autres, tout en gardant son entière liberté d'action et de décision, dans le respect d'une absolue confidentialité. C'est un véritable réseau informel entre pairs. Il est basé sur la connaissance mutuelle et la confiance, la cooptation des membres garantissant une réelle communauté de préoccupations.

Les réunions

Les échanges se font par le biais de réunions régulières.

La **Commission Plénière** aborde tous les thèmes d'actualité sur la mobilité internationale. Elle permet aux adhérents de découvrir les pratiques des autres sociétés membres, et d'évaluer les nouvelles inflexions des stratégies et politiques de mobilité internationale des sociétés adhérentes :

- 3 réunions sont exclusivement consacrées aux stratégies, organisations et politiques de mobilité internationale, ouvertes aux « décideurs » : DRH, Directeurs Compensation & Benefits ou Responsables mobilité internationale
- 6 réunions sont consacrées aux pratiques opérationnelles d'expatriation, ouvertes aux Responsables ou experts de la mobilité internationale

Les **Commissions Spécialisées** ont été créées afin, non seulement de permettre à leurs membres d'échanger sur leurs bonnes pratiques, mais également d'entreprendre toute action commune, ou partager des ressources dans des domaines où la solidarité interentreprises est souvent nécessaire :

- La Commission Santé (5 réunions par an), ouverte aux Médecins du travail
Président : Air France (Dr P. RODRIGUEZ) – Secrétaire : Renault (Dr G.LATSCHA)
- La Commission Fiscalité (4 réunions par an), ouverte aux Fiscalistes ou experts mobilité internationale en charge de la fiscalité des expatriés
Président : Air Liquide (C. ROSTANG) – Secrétaire : Total (J-M. CAMPAA)
- La Commission Sûreté Internationale (5 réunions par an), en partenariat avec le Club des Directeurs de Sécurité des Entreprises (CDSE), est ouverte aux Responsables Sécurité/Sûreté
Président : Technip (L. MEREYDE) – Secrétaire : BNP Paribas (R. DEFLINE)

Des rencontres thématiques

En dehors des réunions régulières, les membres se réunissent en petits groupes de travail, s'ils le souhaitent, afin de mener des réflexions plus approfondies sur des thèmes spécifiques de mobilité internationale.

Un site Web dédié aux membres

Pour accompagner les membres dans leur réflexion et leur permettre d'échanger en temps réel au-delà des réunions, un site internet confidentiel est mis à disposition des sociétés adhérentes. Le forum du site est également accessible via un téléphone mobile.



Un réseau de Décideurs et Experts de la mobilité internationale

Club inter-entreprises
sur les stratégies et
politiques de mobilité
internationale

Nous contacter

12 rue Christophe Colomb
75008 Paris

cindex.cindex@total.com
Tél : +33 1 53 67 70 74
www.cindex.fr

Les membres

En 2011, le Cindex recense :

- 49 sociétés membres, dont 32 figurent au CAC40
- 2 membres associés : l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) et la CFE (Caisse des Français de l'Étranger)

Plus de 300 personnes participent aux activités du Cindex : DRH, Directeurs Compensation & Benefits, Responsables ou experts mobilité internationale, fiscalistes, Responsables Sécurité/Sûreté et Médecins du travail, représentant les sociétés adhérentes aux différentes commissions.

Les effectifs en mobilité internationale représentent, en 2010, 53.839 collaborateurs (131.000 personnes incluant les familles), répartis dans 173 pays.

L'adhésion

L'adhésion au Cindex se fait par cooptation. C'est le Conseil d'Administration qui apprécie l'intérêt des candidatures pour la collectivité des membres. Seules les personnes morales peuvent adhérer au Cindex. Elles y sont représentées par une personne physique appartenant à l'entreprise adhérente et désignée par celle-ci.

Le Cindex est ouvert aux entreprises, selon les critères suivants :

Toute société de dimension internationale, dont le centre de décision est situé en Europe, à condition de :

- Recenser un nombre significatif de salariés en mobilité internationale (au minimum une centaine d'expatriés)
- Posséder une réelle politique de mobilité internationale, applicable d'une façon homogène au sein de l'entreprise

Toute société, filiale de grands groupes internationaux, implantée en Europe, à condition de :

- Recenser un nombre significatif de salariés en mobilité internationale (au minimum une centaine d'expatriés)
- Être capable de présenter, dans le cadre des réunions du Cindex, sa politique mobilité internationale pour au moins la zone Europe
- Être en mesure de pouvoir échanger ou communiquer sur les pratiques du Groupe auquel elle appartient sur la zone Europe, voire de l'ensemble du monde, en particulier en acceptant de participer régulièrement aux enquêtes du Cindex.



Une plate-forme pour se benchmarker et faciliter la mobilité internationale

Club inter-entreprises
sur les stratégies et
politiques de mobilité
internationale

Nous contacter

12 rue Christophe Colomb
75008 Paris

cindex.cindex@total.com
Tél : +33 1 53 67 70 74
www.cindex.fr

Des études et enquêtes pour se benchmarker

Aux bénéfices de ses membres, le Cindex conduit différentes études et enquêtes, soit ponctuellement à leur demande, soit d'une façon récurrente, en particulier :

- l'enquête annuelle sur l'évolution et le profil des effectifs en mobilité internationale
- l'étude comparée des rémunérations par pays qui a lieu tous les 3 ans, qui est un référentiel unique sur l'évolution des packages de rémunération consentis aux expatriés

Les études et enquêtes sont menées dans le respect d'une absolue confidentialité et des règles de droit, en particulier du droit de la concurrence (**Charte Cindex**). Pour ce faire, le Cindex dispose d'un outil d'enquêtes en ligne.

Les accords signés par le Cindex pour faciliter la mobilité internationale

Signature d'un accord entre entreprises membres du Cindex relatif aux conjoints salariés des expatriés

21 décembre 2001

Cette convention permet au salarié d'une entreprise signataire dont le conjoint ou le partenaire (PACS) est envoyé en expatriation par une autre entreprise également signataire, de bénéficier d'un congé sans solde destiné à lui permettre de quitter son pays d'origine sans obligation de rompre son contrat de travail.

A ce jour, 28 grandes entreprises ont signé cet accord pour faciliter la mobilité internationale de leurs collaborateurs.

Signature d'un accord avec le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE) qui prévoit de renforcer la coopération et l'échange d'information en situation de crise sécuritaire et sanitaire.

12 juin 2009, renouvelé le 3 Mars 2011

Egalement, le Cindex peut faire remonter utilement les préoccupations communes de ses membres auprès des institutions publiques sur les questions d'expatriation, mais il n'a pas vocation à faire du lobbying.



Une organisation fonctionnelle

Club inter-entreprises
sur les stratégies et
politiques de mobilité
internationale

Nous contacter

12 rue Christophe Colomb
75008 Paris

cindex.cindex@total.com
Tél : +33 1 53 67 70 74
www.cindex.fr

Le Cindex est né en 1980 du besoin ressenti par 9 grandes entreprises françaises, habituées à travailler sur les marchés internationaux, de mettre en commun leurs connaissances de ces marchés et de confronter leur point de vue afin d'assurer une meilleure gestion de la mobilité internationale.

Les Membres fondateurs

Air France
Banque Paribas
Charbonnages de France
Elf Aquitaine
Institut Français du Pétrole
Renault
Schneider Electric
Société Générale
Total

Association à but non lucratif, régie par la loi de 1901, le Cindex a une structure délibérément légère dont l'action est démultipliée par la contribution des adhérents :

Le Conseil d'Administration (10 sociétés)

Air Liquide représentée par C. ROSTANG, Directrice C&B
LVMH représentée par F. VIGNERON, Responsable Mobilité Internationale
Michelin représentée par X. CRISTAU, Directeur C&B, et **Président du Cindex**
L'Oréal représentée par P. HAMEL, DRH
Renault représentée par T. LORMEAU, Directeur C&B
Schneider Electric représentée par K.ARMAND-FEDIDA, Directrice C&B
Société Générale représentée par H. FOURAULT, Directeur C&B
STMicroelectronics représentée par Ph. LAN, Directeur C&B
Total représentée par O. De Damas, Directrice C&B
Vinci représentée par P. BECHAUX, DRH

La Direction du Cindex

Directeur : Ghislaine DESMET-MARCHAND (Total)
Assistante : Stéphanie RINFERT (Total)